

## Logiciel Polarion

### Conditions supplémentaires

Les présentes Conditions supplémentaires du Logiciel Polarion (« **Conditions Polarion** ») modifient le Contrat de licence d'utilisateur final (« **EULA** ») entre le Client et SISW uniquement en ce qui concerne les Produits identifiés sur la Commande comme POLAR (« **Logiciel Polarion** »). Les présentes Conditions Polarion, ainsi que l'EULA et les autres Conditions supplémentaires applicables, constituent l'accord entre les parties (« **Accord** »).

1. **DÉFINITIONS.** Les termes en majuscules utilisés dans les présentes ont le sens qui leur est donné ailleurs dans l'Accord. Les définitions supplémentaires suivantes s'appliquent aux présentes Conditions Polarion :
  - (a) « **Agents autorisés** » désigne les personnes qui demandent l'accès au Logiciel Polarion en support des activités internes du Client en tant que consultants, agents ou sous-traitants du Client.
  - (b) « **Utilisateurs autorisés** » désigne les employés du Client, les employés des Sociétés affiliées et les Agents autorisés du Client.
  - (c) « **Sociétés affiliées au Client** » désigne les sociétés qui contrôlent, sont contrôlées par ou sont sous contrôle commun avec le Client. Aux fins de cette définition, le terme « contrôle » désigne la propriété directe ou indirecte de plus de 50 % des titres avec droit de vote d'une société affiliée.
  - (d) « **Site** » désigne un emplacement physique unique du Client où l'utilisation du Logiciel Polarion par les Utilisateurs autorisés est autorisée.
  - (e) « **Territoire** » désigne le(s) Site(s) ou la zone géographique spécifiée sur la Commande où le Client est autorisé à installer et à utiliser le Logiciel Polarion. S'il n'est pas spécifié sur la Commande ou dans une autre disposition de l'Accord, le Territoire sera le pays dans lequel le Client a son principal établissement.
2. **TYPES DE LICENCE.** Les types de licence suivants peuvent être proposés pour chaque produit Logiciel Polarion individuel. Des types de licence supplémentaires peuvent être spécifiés en ce qui concerne certains produits, comme indiqué dans une Commande. Chaque licence ne peut être utilisée que par les Utilisateurs autorisés et pour la durée spécifiée dans la Commande. Des installations distinctes doivent être maintenues pour les logiciels SISW concédés sous licence avec des spécifications territoriales différentes.
  - 2.1 Licence « **Backup** » désigne une licence accordée uniquement pour sécuriser la redondance des installations de sauvegarde ou de sécurité du Client.
  - 2.2 Licence « **Floating** » ou « **Concurrent User** » signifie que le Logiciel Polarion peut être installé sur un serveur du site spécifié dans la Commande et que l'accès au Logiciel Polarion à un moment donné est limité au nombre maximum d'Utilisateurs autorisés indiqué sur la Commande. Sauf indication contraire dans la Commande, elle ne peut être utilisée que par un seul Utilisateur autorisé.
  - 2.3 Licence « **Named User** » signifie que le Logiciel Polarion peut être installé sur un serveur sur le site spécifié dans la Commande et que l'accès au Logiciel Polarion est limité aux Utilisateurs autorisés nommés par instance de serveur autonome ou, pour les déploiements de cluster et multi-instance, à une instance de serveur de coordination unique et aux serveurs et clusters Polarion sous son contrôle. Le Client peut réassigner une licence d'Utilisateurs nommés une fois par mois civil. Sauf indication contraire dans la Commande, elle ne peut être utilisée que par un seul Utilisateur autorisé.
  - 2.4 Licence « **Per Server** » signifie que l'utilisation du Logiciel Polarion est limitée à une seule instance de serveur autonome ou, pour les déploiements de cluster et multi-instance, à une instance de serveur de coordination unique et aux serveurs et clusters Polarion sous son contrôle.
  - 2.5 Licence « **Perpetual** » ou « **Extended** » désigne une licence du Logiciel Polarion dont la durée est prolongée indéfiniment. Les licences Perpetual n'incluent pas les Services de maintenance.
  - 2.6 Licence « **Rental** » désigne une licence d'une durée limitée de moins d'un an, telle qu'identifiée dans la Commande. Les Services de maintenance d'une Licence Rental sont inclus dans le prix de la Licence Rental.
  - 2.7 Licence « **Subscription** » désigne une licence d'une durée limitée telle qu'identifiée dans une Commande. Les Services de maintenance sont inclus dans le prix de la Licence Subscription. Pour des durées de Subscription sur plusieurs années, SISW se réserve le droit d'exiger que de nouvelles clés de licence soient délivrées pendant cette durée.
  - 2.8 Licence « **Test/QA** » désigne une licence accordée uniquement pour l'assistance à la customisation de l'installation en cours, l'assistance et les tests, et qui ne peut pas être utilisée dans un environnement de production ou à toute autre fin.
3. **DROITS D'UTILISATION DANS LE MONDE ENTIER.** Le Logiciel Polarion ne sera installé que sur un serveur situé dans le Territoire. Cependant, toute licence pour le Logiciel Polarion permet aux Utilisateurs autorisés d'accéder et d'utiliser le Logiciel Polarion dans le monde entier.

- 4. UTILISATION AUTORISÉE DES API.** Le Client est autorisé à utiliser le Kit de développement de logiciel ou toute Interface de programmation d'application identifiée comme publié dans la Documentation (collectivement les « **API** ») comme faisant partie du Logiciel Polarion concédé sous licence à des fins d'activités internes du Client uniquement. Le Client peut utiliser les API pour développer des logiciels à utiliser uniquement en conjonction avec le Logiciel Polarion. Le Client ne peut pas utiliser les API pour permettre l'utilisation non autorisée du Logiciel Polarion et le Client n'est pas autorisé à autrement modifier, adapter ou fusionner le Logiciel Polarion. SISW n'a aucune obligation ni responsabilité en ce qui concerne les logiciels développés par le Client à l'aide des API. Il est en tout état de cause interdit au Client d'utiliser des API non publiées.